

DESCRIPTION D'EMPLOI

Titre de l'emploi :	ANIMATEUR/ANIMATRICE À LA MAISON DES JEUNES
Catégorie :	Employé col blanc
Statut de l'emploi :	Appoint (remplacement)
Affectation :	Service des loisirs et de la culture
Supérieur immédiat :	Directrice, Service des loisirs et de la culture
Date :	2023-01

Fermont, ville minière située au nord du Québec, est unique en son genre par son Infrastructure et sa situation géographique. Elle dispose des installations sportives, récréatives et culturelles et des services sociaux et communautaires, commerciaux, éducatifs, de santé et de développement économique nécessaires pour réaliser sa vision première : offrir à ses citoyens une belle qualité de vie.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité de la directrice du Service des loisirs et de la culture et supervisé par l'animatrice responsable, l'animateur/animatrice se voit confier diverses tâches reliées au fonctionnement de la Maison des jeunes et au bon déroulement des différentes activités tout en offrant un environnement favorable à la clientèle cible.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- Agit comme modèle positif auprès des jeunes.
- Fait respecter les règlements établis de la Maison des jeunes.
- Anime les activités et encourage les jeunes à participer.
- Est à l'écoute des jeunes, les renseigne sur différents sujets, les accompagne et les réfère, au besoin, vers les personnes-ressources.
- Voit au bon ordre des locaux et des équipements, en collaboration avec les jeunes et les autres animateurs, dans le but d'assurer un environnement sécuritaire.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir.

EXIGENCES

Formation / scolarité : Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation équivalente.

- Expérience :** Posséder une formation ou de l'expérience pertinente en animation et/ou intervention auprès des adolescents.
- Posséder une formation ou de l'expérience en loisirs, en travail social ou dans un domaine connexe (un atout).
- Autres exigences :** Avoir un bon jugement et agir avec discernement et professionnalisme.
- Avoir une bonne aisance avec la clientèle cible (adolescents).
- Avoir un bon sens du travail d'équipe et une bonne capacité d'adaptation.
- Être disponible pour des remplacements ponctuels ainsi que lors des périodes estivales.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du poste offert, vous pouvez communiquer avec Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, au numéro suivant : 418-287-5471.

Le salaire est celui de l'échelle salariale de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Fermont présentement en vigueur. Le taux horaire est celui de 34.02 \$.

L'horaire de travail est variable et les périodes de travail peuvent être de jour ou de soir ainsi que la semaine ou la fin de semaine.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par écrit à Madame Marie-Pier Allard, en faisant parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation à l'adresse : mpallard@villedefermont.qc.ca

Période d'affichage : Du vendredi 20 janvier au vendredi 3 février 2023.

Fait à Fermont, le 19 janvier 2023.

